



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ANCAMIDE 3419

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ANCAMIDE 3419
Numéro du produit	63786
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119487013-43-XXXX
Numéro CAS	1226892-43-8
Numéro CE	629-715-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	agent de durcissement
--------------------------	-----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	63786

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	629-715-1
-----------	-----------

ANCAMIDE 3419**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P391 Recueillir le produit répandu.

Contient

FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE, 2,2'-IMINODIETHYLAMINE

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE			50 - < 100%
Numéro CAS: 1226892-43-8	Numéro CE: 629-715-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487013-43-XXXX	
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 10		
Classification Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

ANCAMIDE 3419

2,2'-IMINODIETHYLAMINE		0.1 - < 1%
Numéro CAS: 111-40-0	Numéro CE: 203-865-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473793-27-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 2 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	ANCAMIDE 3419
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119487013-43-XXXX
Numéro CAS	1226892-43-8
Numéro CE	629-715-1
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer à rincer. Appliquez un pansement stérile. <NOTE TO PHYSICIANS: Application of corticosteroid cream has been effective in treating skin irritation.> Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

ANCAMIDE 3419

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
<NOTE TO PHYSICIANS: Application of corticosteroid cream has been effective in treating skin irritation.>

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Ammoniac ou amines.
L'eau utilisée pour éteindre l'incendie, qui a été en contact avec le produit, peut être corrosive. (Acide nitrique (HNO₃).)

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

ANCAMIDE 3419

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit.
Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Stocker à l'écart des produits suivants: Acides - organiques. Acides minéraux. Sodium Hypochlorite Peroxydes. Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1 ppm 4,3 mg/m³

D

D = Absorption de peau.

FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE (CAS: 1226892-43-8)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

ANCAMIDE 3419

DNEL

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.18 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.88 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.18 mg/kg
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.31 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg

PNEC

eau douce; 5.1 µg/l
 Sédiments (eau douce); 99.4 mg/kg
 eau de mer; 0.51 µg/l
 Sédiments (eau de mer); 9.94 mg/kg
 Sol; 9.44 mg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 5.57 mg/l
 Intoxication secondaire.; 2 mg/kg

2,2'-IMINODIETHYLAMINE (CAS: 111-40-0)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 92.1 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.87 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Effets locaux: 2.6 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11.4 mg/kg/jour
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.1 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 4.6 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 4.88 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Effets systémiques: 27.5 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme : 4.88 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 0.56 mg/l
 - eau de mer; 0.056 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 1072 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 107.2 mg/kg
 - STP; 6 mg/l
 rejet intermittent; 0.32 mg/l
 Sol; 7.97 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipements de protection****Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

ANCAMIDE 3419

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques et écran facial.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Ambré.
Odeur	Ammoniac.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 10
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 200°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	> 100°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.94

ANCAMIDE 3419

Densité apparente	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	100 mPa s @ 21°C 100 mm ² /s @ 21°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
---------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Voir Section 10.3 (Possibilité de réactions dangereuses) pour plus d'informations.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Les produits suivants peuvent réagir violemment avec le produit: Peroxydes.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec les matières suivantes: Sodium Hypochlorite Acides - organiques. Acides. Acides minéraux. Métaux actifs chimiquement. Peroxydes. Oxydants.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO _x). Acide nitrique (HNO ₃). Ammoniac ou amines. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie, qui a été en contact avec le produit, peut être corrosive. (Acide nitrique (HNO ₃).)
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Pas de données de test particulières disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------------	--

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Pas de données de test particulières disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

ANCAMIDE 3419

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ ATE: > 50 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard,

ETA inhalation 70,0
(poussières/brouillards mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

Informations toxicologiques sur les composants

FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE

ANCAMIDE 3419

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Corrosif

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Absence de données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Absence de données.

Inhalation Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique. Angine.

Ingestion Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des brûlures.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Cécité.

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.620,0

ANCAMIDE 3419

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1.620,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1.045,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1.045,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 0,07

Espèces Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,07

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

ANCAMIDE 3419

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Mortel par inhalation. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion. Irritante. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Vertiges. Nausées, vomissements. Provoque des brûlures.

Contact cutané Provoque des brûlures. Nocif par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants**FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE**

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 0.19 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC50, 72 heure: 0.505 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Informations écologiques sur les composants**FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE**

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.01 < C(E)L50 ≤ 0.1

Facteur M (aigu) 10

ANCAMIDE 3419**toxicité aquatique chronique**

Facteur M (chronique) 10

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguëToxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 430 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 32 mg/l, Daphnia magnaToxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: 1164 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata**toxicité aquatique chronique**

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 28 jours: >10 mg/l, Poissons

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 5.6 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable.

Informations écologiques sur les composants**FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE**

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 87%: 21 jours
OECD 301D**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE**

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

ANCAMIDE 3419

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. FBC: 0.3 - 6.3,

Coefficient de partage log Kow: 1.3

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE**

Mobilité Aucune information disponible.

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

Informations écologiques sur les composants**FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE**

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

2,2'-IMINODIETHYLAMINE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ANCAMIDE 3419**14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID)	2735
N° ONU (IMDG)	2735
N° ONU (ICAO)	2735
N° ONU (ADN)	2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE)
Nom d'expédition (IMDG)	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE)
Nom d'expédition (ICAO)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE)
Nom d'expédition (ADN)	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C7
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alcalis
--	-------------

ANCAMIDE 3419

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2X
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	E1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

ANCAMIDE 3419

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taïwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ANCAMIDE 3419**Abbreviations et acronymes
utilisés dans la fiche de
données de sécurité**

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

**Sigles et abréviations utilisés
dans la classification**

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

**Références littéraires clés et
sources de données**

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

C'est la première version.

Date de révision

22-04-22

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

63786

Statut de la FDS

Approuvé.

ANCAMIDE 3419

Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H330 Mortel par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jacq Pattinson

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Diethylenetriamine
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119473793-27-XXXX
Numéro CAS	111-40-0
Numéro CE	203-865-4
Numéro index UE	612-058-00-X
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 2.2.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Use as an intermediate

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 43000
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 100%
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 10%
 Tonnage quotidien maximal du site: 14333 kg
 Tonnage maximal autorisé du site (Msafe): 15640 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans
 Fonctionnement en continu/libération.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 92.6%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur Sauf indications contraires.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Use as an intermediate

Taux de ventilation PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Puissance minimale de 80%
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.513 mg/l, PNEC 0.56 mg/l, RCR 0.916
sédiment d'eau douce: Exposition 982.6 mg/kg, PNEC 1072 mg/kg, RCR 0.916
eau de mer: Exposition 0.051 mg/l, PNEC 0.056 mg/l, RCR 0.916
sédiment marin: Exposition 98.23 mg/kg, PNEC 107.2 mg/kg, RCR 0.916
STP: Exposition 5.262 mg/l, PNEC 6 mg/l, RCR 0.877
terre: Exposition 37.5 mg/kg, PNEC 214 mg/kg, RCR 0.533

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use as an intermediate

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 12.9 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.84
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.15 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.14
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.02 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.39
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Diethylenetriamine
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119473793-27-XXXX
Numéro CAS	111-40-0
Numéro CE	203-865-4
Numéro index UE	612-058-00-X
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 43000
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 100%
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 15%
 Tonnage quotidien maximal du site: 30000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans
 Fonctionnement en continu/libération.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.6%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 92.6%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur Sauf indications contraires.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Taux de ventilation

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Puissance minimale de 80%
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.0017 mg/l, PNEC 0.56 mg/l, RCR 0.0029
sédiment d'eau douce: Exposition 3.2 mg/kg, PNEC 1072 mg/kg, RCR 0.0029
eau de mer: Exposition 0.0002 mg/l, PNEC 0.056 mg/l, RCR 0.0029
sédiment marin: Exposition 0.314 mg/kg, PNEC 107.2 mg/kg, RCR 0.0029
STP: Exposition 0 mg/l, PNEC 6 mg/l, RCR 0
terre: Exposition 0.269 mg/kg, PNEC 214 mg/kg, RCR 0.0037

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 12.9 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.15 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.14

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.57

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.15 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.14

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.57

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.02 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.39

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition
Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Diethylenetriamine
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119473793-27-XXXX
Numéro CAS	111-40-0
Numéro CE	203-865-4
Numéro index UE	612-058-00-X
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
--	--

Salarié

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10700
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 100%
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1.6%
 Tonnage quotidien maximal du site: 800 kg
 Msafe: 214560 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans
 Fonctionnement en continu/libération.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1.7%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 92.6%

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur Sauf indications contraires.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Puissance minimale de 80%
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0017 mg/l, PNEC 0.56 mg/l, RCR 0.0029 sédiment d'eau douce: Exposition 3.19 mg/kg, PNEC 1072 mg/kg, RCR 0.0029 eau de mer: Exposition 0.0002 mg/l, PNEC 0.056 mg/l, RCR 0.0029 sédiment marin: Exposition 0.315 mg/kg, PNEC 107.2 mg/kg, RCR 0.0029 STP: Exposition 0 mg/l, PNEC 6 mg/l, RCR 0 terre: Exposition 0.264 mg/kg, PNEC 214 mg/kg, RCR 0.0037

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.86 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.06

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.58 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.17

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.69

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.58 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.17

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.69

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.14 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.19

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.2 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.23

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 8.6 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.56

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 8.6 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.56

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Industrial

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 8.6 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.56

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition
Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Diethylenetriamine
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119473793-27-XXXX
Numéro CAS	111-40-0
Numéro CE	203-865-4
Numéro index UE	612-058-00-X
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
--	--

Salarié

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10700
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 10%
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.2%
 Tonnage quotidien maximal du site: 5.8 kg
 Msafe: 1730 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans
 Fonctionnement en continu/libération.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1.5%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 92.6%

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 Puissance minimale de 80%
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers.
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 Port d'un masque complet conforme EN136 à filtre classe A ou de catégorie plus haute

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0019 mg/l, PNEC 0.56 mg/l, RCR 0.0035 sédiment d'eau douce: Exposition 3.78 mg/kg, PNEC 1072 mg/kg, RCR 0.0035 eau de mer: Exposition 0.0002 mg/l, PNEC 0.056 mg/l, RCR 0.0035 sédiment marin: Exposition 0.375 mg/kg, PNEC 107.2 mg/kg, RCR 0.0035 STP: Exposition 0.0032 mg/l, PNEC 6 mg/l, RCR 0.0005 terre: Exposition 0.024 mg/kg, PNEC 214 mg/kg, RCR 0.0003

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Professional

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.58 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.17

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 8.6 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.56

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.8

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.02 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.39

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.8

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 12.9 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 8.6 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.56

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.02 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.39

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 5.36 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.47

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.28 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR

Epoxy, Polyurethane Curing Agent, Production of rigid foam - Professional

0.32

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 8.6 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.56

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.01 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.2

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 7.07 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.62

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.14 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.16

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Epoxy curing agent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Diethylenetriamine
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119473793-27-XXXX
Numéro CAS	111-40-0
Numéro CE	203-865-4
Numéro index UE	612-058-00-X
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Epoxy curing agent - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
--	--

Salarié

Epoxy curing agent - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10700
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 100%
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1.6%
 Tonnage quotidien maximal du site: 800 kg
 Msafe: 214560 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans
 Fonctionnement en continu/libération.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1.7%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 92.6%

Epoxy curing agent - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur Sauf indications contraires.
Température	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Puissance minimale de 80%
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0017 mg/l, PNEC 0.56 mg/l, RCR 0.0029 sédiment d'eau douce: Exposition 3.19 mg/kg, PNEC 1072 mg/kg, RCR 0.0029 eau de mer: Exposition 0.0002 mg/l, PNEC 0.056 mg/l, RCR 0.0029 sédiment marin: Exposition 0.315 mg/kg, PNEC 107.2 mg/kg, RCR 0.0029 STP: Exposition 0 mg/l, PNEC 6 mg/l, RCR 0 terre: Exposition 0.264 mg/kg, PNEC 214 mg/kg, RCR 0.0037

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Epoxy curing agent - Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.02 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.15 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.14

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.45 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.42

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 10.75 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.7

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.25 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.29

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.07 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.07 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.25 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.29

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 10.75 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.7

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.14 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.19

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.57

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 10.75 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.7

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4

Epoxy curing agent - Industrial

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 7.52 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.49

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Epoxy curing agent - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Diethylenetriamine
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119473793-27-XXXX
Numéro CAS	111-40-0
Numéro CE	203-865-4
Numéro index UE	612-058-00-X
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Epoxy curing agent - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
--	--

Salarié

Epoxy curing agent - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10700
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 10%
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.2%
 Tonnage quotidien maximal du site: 5.8 kg
 Msafe: 1730 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans
 Fonctionnement en continu/libération.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1.5%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 92.6%

Epoxy curing agent - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 Puissance minimale de 80%
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers.
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 Port d'un masque complet conforme EN136 à filtre classe A ou de catégorie plus haute

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.56 mg/l, RCR 0.0035 sédiment d'eau douce: Exposition 3.678 mg/kg, PNEC 1072 mg/kg, RCR 0.0035 eau de mer: Exposition 0.0002 mg/l, PNEC 0.056 mg/l, RCR 0.0035 sédiment marin: Exposition 0.374 mg/kg, PNEC 107.2 mg/kg, RCR 0.0035 STP: Exposition 0.0032 mg/l, PNEC 6 mg/l, RCR 0.0005 terre: Exposition 0.024 mg/kg, PNEC 214 mg/kg, RCR 0.0003

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Epoxy curing agent - Professional

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.02 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 10.75 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.7

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.51 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.29

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 12.9 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.57

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.3 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.28

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.57

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.37 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.35

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 12.9 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.12

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.76 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.24

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 5.49 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.48

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.05 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.98

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.11 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR

Epoxy curing agent - Professional

0.8

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.03 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.59

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.24

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 10.75 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.7

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.37 mg/m³, DNEL 15.4 mg/m³, RCR 0.35

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 7.07 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11.4 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.62

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.25 mg/m³, DNEL 0.87 mg/m³, RCR 0.29

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Epoxy, Polyurethane Curing Agent - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Diethylenetriamine
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119473793-27-XXXX
Numéro CAS	111-40-0
Numéro CE	203-865-4
Numéro index UE	612-058-00-X
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Epoxy, Polyurethane Curing Agent - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10700
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 10%
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.2%

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Epoxy, Polyurethane Curing Agent - Consumer

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.9%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 92.6%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 35 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 0.005 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 10 minutes
Covers frequency up to 3 events per année, , .

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
----------------------	------------------------------------

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0019 mg/l, PNEC 0.56 mg/l, RCR 0.0033 sédiment d'eau douce: Exposition 3.55 mg/kg, PNEC 1072 mg/kg, RCR 0.0033 eau de mer: Exposition 0.0002 mg/l, PNEC 0.056 mg/l, RCR 0.0033 sédiment marin: Exposition 0.35 mg/kg, PNEC 107.2 mg/kg, RCR 0.0033 STP: Exposition 0 mg/l, PNEC 6 mg/l, RCR 0 terre: Exposition 0.0153 mg/kg, PNEC 214 mg/kg, RCR 0.0002

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.
-----------------------------	--

Epoxy, Polyurethane Curing Agent - Consumer

Exposition

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition $<0.001 \text{ mg/m}^3$, DNEL 4.6 mg/m^3 , RCR <0.001

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition $0.0044 \text{ mg/kg p.c. /jour}$, DNEL $4.88 \text{ mg/kg p.c. /jour}$, RCR 0.0009

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 0.227 mg/m^3 , DNEL 4.6 mg/m^3 , RCR 0.049

Consommateur - dermique, à long terme - local : exposition $0.538 \text{ mg/kg p.c. /jour}$, DNEL $4.88 \text{ mg/kg p.c. /jour}$, RCR 0.11

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval